



# Comptes 2018 de la commune de Cernex

## Présentation synthétique des états financiers

### Synthèse

Nous vous proposons ici une présentation *simplifiée* et *non réglementaire* des états financiers. L'objectif est de vous offrir une meilleure compréhension des finances de la commune. Globalement, cette présentation est cohérente avec les grands équilibres des comptes administratifs et prévisionnels qui sont publiés sur le site de la mairie [www.cernex.fr](http://www.cernex.fr) et validés par le Trésor Public.

La commission Finances.

### Vue d'ensemble

Total des revenus de fonctionnement 714 000 €

Impôts et taxes locales (part communale) 172 000 €

Fond Genevois 319 000 €

Recettes de l'Etat nettes des dépenses de péréquation 142 000 €

Locations 32 000 €

Autres revenus 48 000 €

Dépenses de fonctionnement 363 000 €

Nous avons compensé les dépenses avec certaines recettes qui leurs sont directement affectées (ex. les recettes du CLAE, ou les réductions de charges de personnel)

Charges d'intérêts 47 000 €

Capacité d'autofinancement 307 000 €

La capacité d'autofinancement correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Elle permet d'investir sur le long terme ou de rembourser les emprunts.

Investissements 117 000 €

Remboursement d'emprunts 205 000 €

Une année pratiquement à l'équilibre, avec quelques investissements autofinancés et qui généreront des revenus futurs (local commercial) et le remboursement d'emprunts correspondant aux investissements passés (réseaux de télécommunication, mairie, salle des fêtes...).

# Recettes de fonctionnement

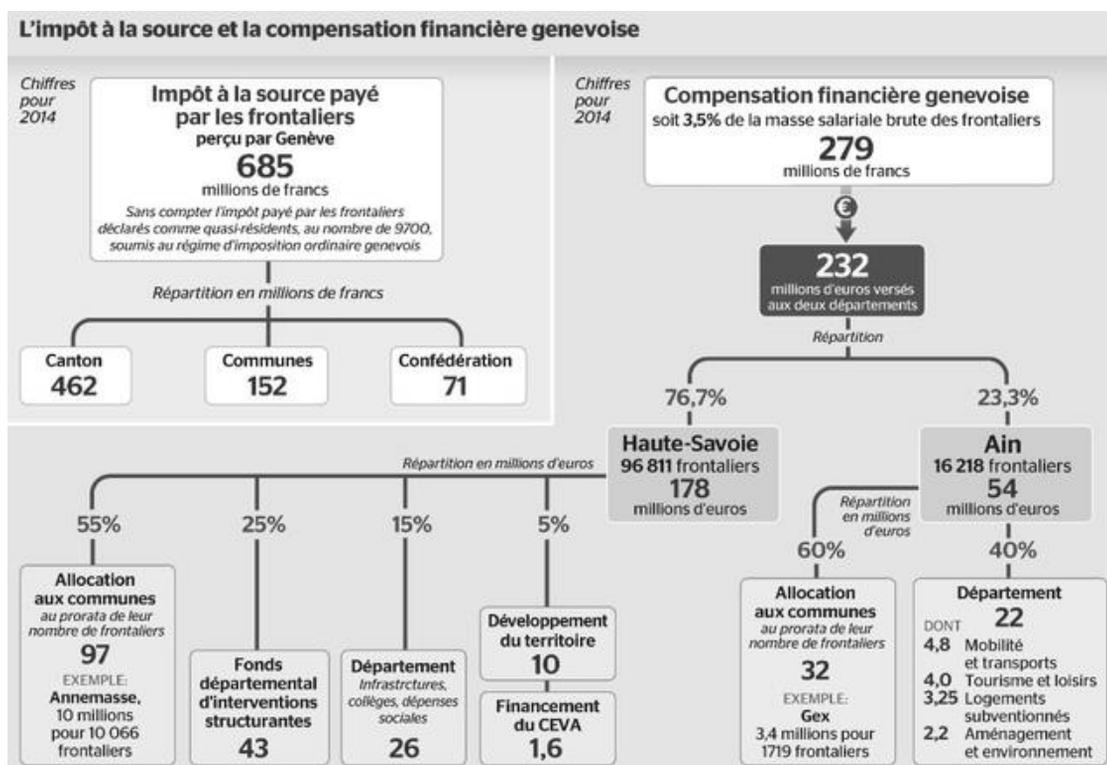
## Les dotations

Dotations de l'Etat	Réalisé 2018
<b>Autres dotations et subventions</b>	<b>172 789</b>
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	35 409
Taxe d'aménagement	27 433
Dotation de solidarité rurale	21 510
Compensation de la perte de la taxe additionnelle sur les droits de mutation	77 852
Compensation pour la taxe foncière et la taxe d'habitation	10 585
<b>Reversement de péréquation (FNGIR et FPIC)</b>	<b>-32 056</b>
<b>Dotations Nettes</b>	<b>140 733</b>

Les dotations représentent 20% des recettes de fonctionnement. Elles sont versées par l'état français pour compenser certaines des pertes de revenus liées à des réductions d'impôt locaux. Cernex, en retour et compte tenu de sa situation géographique privilégiée, participe à la péréquation des moyens entre les différents territoires (32 000 €).

## Zoom sur le fond Genevois, une dotation particulière

Le fond Genevois représente une part importante des recettes, soit environ 45%. Il est calculé par l'Etat de Genève sur la base du nombre de travailleurs frontaliers, (permis G, bi-nationaux et suisses). Ce fond est reversé pour partie aux départements (Ain, Haute-Savoie), pour partie à des projets nécessitant un financement public (ex. le CEVA), aux communautés de communes (CCPC par exemple) et enfin aux communes elles-mêmes, pour environ 55%. Il permet une certaine redistribution entre Genève et sa région immédiate. Cernex compte plus de 300 travailleurs frontaliers déclarés !



Infographie: I. Caudullo. Source: Etat de Genève, Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie

## Des taxes locales communales inchangées depuis 10 ans

Taxes locales	Taux 2018	Recettes approximatives	Taux 2019
Taxe d'habitation	6,77%	105 000	6,77%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,72%	45 000	4,72%
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	24,14%	10 000	24,14%
Taxe additionnelle sur les propriétés non-bâties	0,00%		0,00%
Cotisation foncière des entreprises à Cernex	8,42%	900	8,42%
<b>Total</b>		<b>160 900</b>	

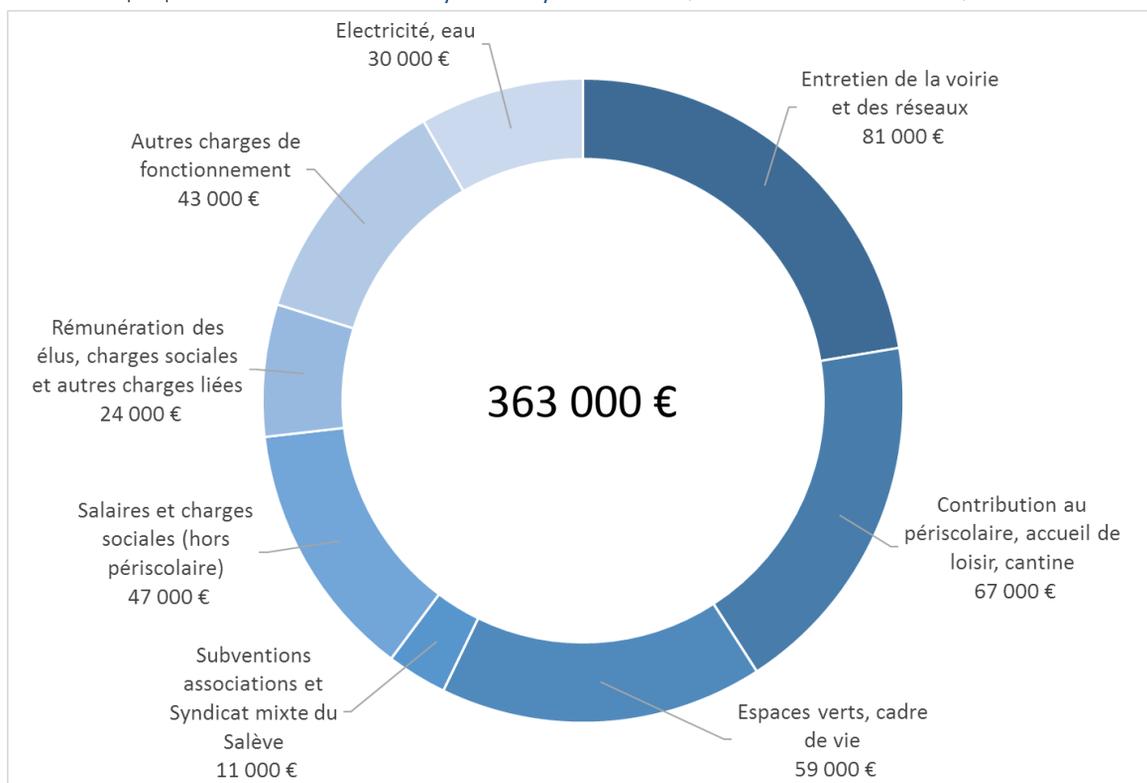
En plus des taux, nous vous proposons ci-contre une estimation des revenus générés annuellement par les différentes taxes locales.

Cette année encore, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taxes locales.

# Dépenses de fonctionnement

## Présentation par Mission

Nous vous proposons ci-dessous *une répartition par mission*. (Les chiffres sont arrondis).



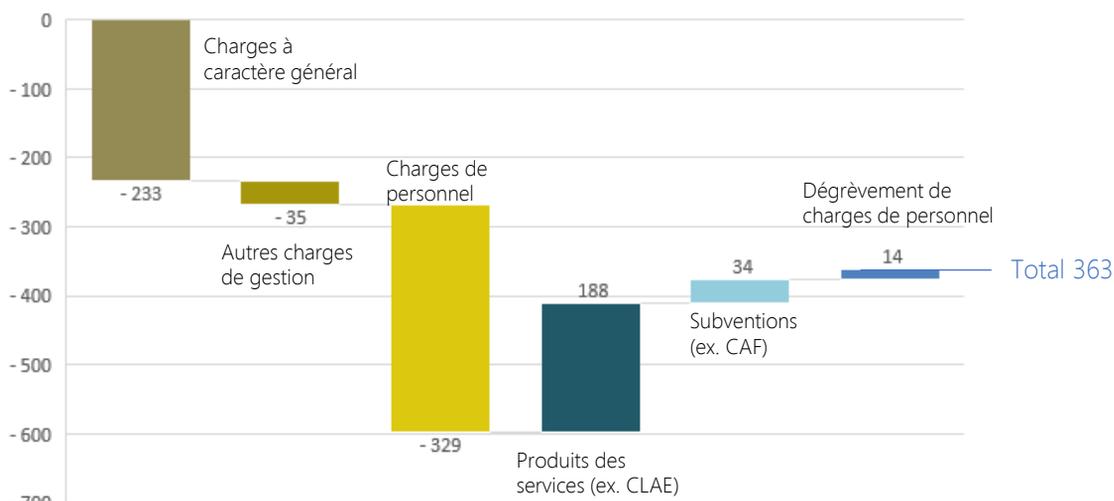
## Zoom sur le périscolaire 2018

Produits des services	
Redevance Accueil de Loisirs	75 000 €
Redevance Périscolaire	34 000 €
Redevance Cantine	70 000 €
Remboursement de la Caisse d'Alloc.	34 000 €
<b>Total des revenus</b>	<b>215 000 €</b>

Estimation des coûts de fonctionnement	
Repas et diverses fournitures	41 000 €
Autres charges	13 000 €
Salaires et charges sociales	228 000 €
<b>Total des principaux coûts directs</b>	<b>282 000 €</b>

Contribution nette de la Commune 67 000 €

## Présentation par Nature de charge (en milliers d'Euros)



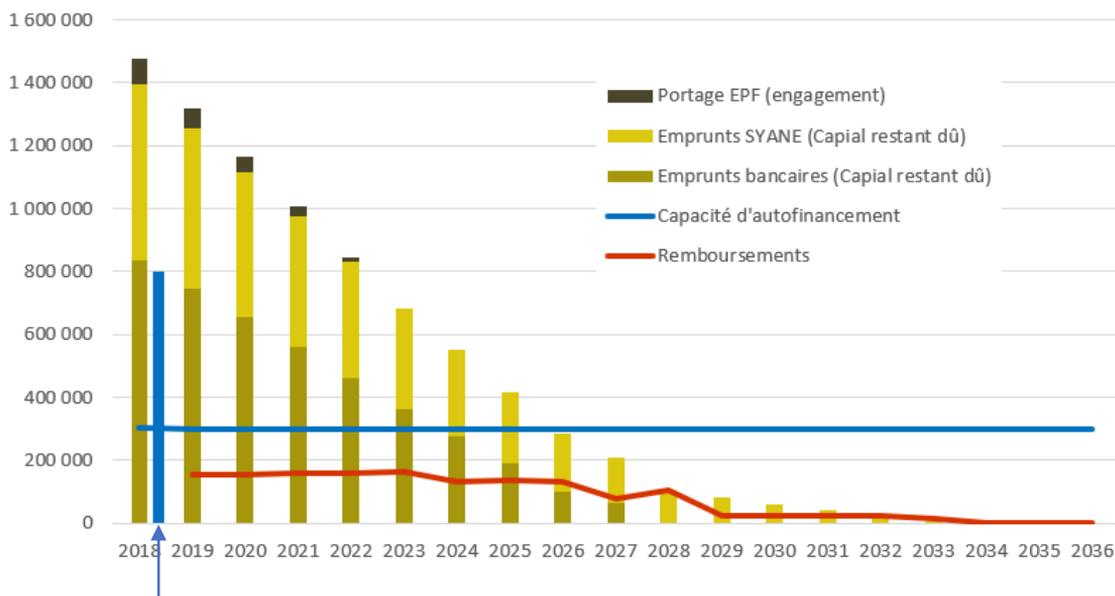
# Endettement

## Echéancier des dettes financières

La dette se compose de 3 éléments:

- un contrat de portage pour l'achat et la revente du terrain pour les nouveaux bâtiments (chef lieu),
- Des emprunts bancaires finançant les investissements importants (ex: rénovation de la salle des fêtes, extension de la mairie...),
- Des emprunts auprès du SYANE finançant les travaux sur le réseau sur l'ensemble de la commune.

Plan de remboursement des emprunts



Les Excédents accumulés s'élevaient à 825 000 € à fin 2017 et 807 000 € à fin 2018 (déficit de 18 000 €).

### Facteur d'endettement

*Dette brute / Capacité d'autofinancement*



*Dette nette des excédents accumulés / Capacité d'autofinancement*

La capacité d'endettement se situe autour 4,9. C'est le rapport entre la dette et la capacité d'autofinancement annuelle. Sans investissement nouveau, ni cession d'actif, il suffirait de 5 ans à la commune pour rembourser ses dettes.

En face de cet endettement il faut ramener:

- Les excédents accumulés, de l'ordre de 807 000 € ; en tenant compte de ces excédents, le ratio tombe à 2,1
- Le patrimoine communal.

En **conclusion**, si le capital restant dû reste important, avec près de 1,5M€ à rembourser ces prochaines années, la commune n'est pas surendettée.

Cet exercice de compréhension des dettes et du *patrimoine communal* reste complexe au regard des règles de droit public. Notre objectif est de mener cette année des analyses plus poussées et plus fines que nous ne manquerons pas de partager.